



CONSEIL DE QUARTIER CHANTIERS

Séance du 28 mai 2009 Maison de Quartier des Chantiers 20h30

Présents :

Président : Michel BANCAL

Vice-président : François-Gilles CHATELUS

Secrétaire de séance : Philippe LEMANT

Mmes : Isabelle BACQUEYRISES, Anne-Marie BOUCHE-FLORIN, Béatrice DUFLOCQ, Blandine FALLET, Cécile HADINGER, Marina LYRE.

MM : Yves ALBRIEUX, François BARRIERE, Yves COUSSIEU, Antoine DARBOIS, Wenceslas FERENGE, Adan GHALEB, Jacques MERLE, Gérard MEZZADRI, Emmanuel MOREUX, Yvon PERESSE, Pierre ROUDEAU, Claude SENTILHES, Jean-Pierre PHILIPPE, Abdessamad EL ABAR.

Excusés : Jean-Noël AUDIBERT, Olivier BLANDIN, Fabienne DAUCHY, Pierre-Alexandre DU CHAZAUD, Jean-Pierre GOBERT, Elisabeth PUKAN, Jean-François QUINIO, François SORRIAU, Pascal THIOU, Frédéric BEUTTER, Geoffroy d'AUBERT, Pierre-Henri DURAND-DELACRE.

Séance à thème centrée sur les problèmes de voirie avec :

Thierry VOITELIER, Adjoint en charge de la voirie et de la sécurité

Serge CLAUDEL, Directeur Général des Services Techniques

Cécile GAMBLIN, responsable à la voirie

M. MASSON pour ERDF

Travaux ERDF

Il s'agit d'un très gros chantier pour l'alimentation électrique du Grand Commun actuellement en travaux ainsi que le renouvellement de câbles électriques haute tension. Ce chantier impactera essentiellement notre quartier.

Les travaux sont prévus jusqu'à la fin 2009 mais l'essentiel et les phases les plus gênantes devraient être achevées pour le 22 août.

Technique : Le renouvellement des câbles depuis la source principale située rue Racine (Transformateur HTA alimentant Versailles et villes, voisines d'une puissance de dix MVA), jusqu'au Grand Commun, rue de l'Indépendance Américaine, traversera notre quartier. La technique utilisée sera celle dite de « forages dirigés » sur les principaux carrefours, évitant le plus souvent d'y creuser des tranchées. La profondeur du forage sera alors de 3,5 à 6 m ; la longueur de câbles totale sera de 15 Km dont 5000m pour l'alimentation du château.

Le séquençage est le suivant :

- phase 1 : Amenée du matériel ;
- phase 2 : Soudure des tuyaux PEHD ;
- phase 3 : Creusement de niches de forage ;
- phase 4 : « Tir-pilote » avec guidage par radar géophysique pour éviter les concessionnaires tel que Eau, Gaz... ;
- phase 5 : Alésage ;
- phase 6 : Tirage des tuyaux.
-

Une charte est passée avec l'entreprise FTCS pour les travaux de terrassement (David Le Bihan 03 20 70 77 37).

Le risque d'éboulements est minime et aboutirait surtout à la perte de matériel dans le trou de forage, matériel non récupérable et très coûteux.
Coût du chantier estimé en gros entre 1,5 et 2 M €

Réponses aux questions :

Existera t-il des coupures occasionnées par les travaux.

Réponse : aucune coupure de courant n'est à prévoir, sauf incident, car chaque transformateur BT est alimenté par deux sources. (Sauf le réseau basse-tension de l'avenue de Sceaux). Il est proposé à l'occasion des travaux de déplacer l'arrêt du bus ligne B qui provoque des embouteillages. La question du déplacement de l'arrêt de bus est à l'étude avec Phébus (T. Voitelier).

Les arbres de la rue des chantiers, n'avaient pas été planté avec une profondeur de terre suffisante. Il faudra les enlever à l'occasion du chantier, ils seront remplacés par des sujets nouveaux, jeunes mais d'environ 30 cm de diamètre et plantés dans de meilleures conditions.

Le matériel est prévu pour durer au minimum 60 ans, l'ancien ayant bien survécu un siècle... ! En cas d'incident en urgence appeler les pompiers qui répercutent sur l'entreprise responsable.

Voirie : (T. Voitelier)

Travaux généraux prévus :

- 1) Aménagement des bas côtés et pistes cyclables avenue de Paris côté impair de la Bruyère jusqu'à l'octroi puis côté pair de Mermoz à Vergennes (en 2010)
- 2) Installation de carrefour intelligent rue des chantiers par INRETS avec capteurs au sol, caméra d'enregistrement des flux, guidage des bus par GPS (septembre 2010)
- 3) Passerelle rue porte de Buc prévue terminée pour septembre 2009 malgré le retard actuel
- 4) Piste cyclable à partir de la rue Poix le long de la voie ferrée.

Réponses aux questions :

Pascal Thiout absent excusé a fait savoir qu'il aimerait faire partie de la commission circulation...dont acte.

Des questions sur l'engazonnement des contre-allées de l'avenue de Paris sont posées ? Il ne s'agit pas d'un engazonnement a proprement parler, mais d'essais d'ensemencements par des professionnels avec zéro produit phytosanitaire... à suivre. Le désherbage ne peut se faire par voie thermique qui ne fonctionne que sur petits surfaces.

Des questions sur les panneaux de signalisation sont évoquées, il pense que leur emplacement et leur lisibilité seront à revoir. Il a aussi des questions sur l'enfouissement des bacs à verre. Cette technique ne peut être utilisée partout, du fait de l'encombrement du sous-sol par de multiples concessionnaires et cela coûte très cher, 24 000 € par bac, pris en charge essentiellement par la Communauté de Communes de Versailles-Grand-Parc et Versailles est déjà favorisé sur ce sujet.

Il est proposé la signalisation d'une zone 30 rue J.Mermoz et la pose de balisettes pour éviter le stationnement de voitures sur le trottoir. Il signale aussi que certains escaliers permettant de relier les contre-allées aux terre-pleins ont disparus.

Beaucoup ont affiché leur intérêt pour les bornes de stationnement gratuit 15 minutes devant certains commerces. L'association des commerçants ont participé financièrement à leur implantation. Leur extension sera progressive mais ne pourra se faire que devant des commerces à stationnement court tels boulangerie ou pharmacie... Leur feu clignotant agit comme un regard de reproche aux contrevenants.

Il est souhaité que l'on puisse revoir le problème de l'encombrement dû à Renault, Hertz et consorts

Il est signalé le besoin de réparation des chaînes devant l'église Ste Elisabeth ? C'est prévu. Où en est le projet de passage de l'avenue de Paris vers la butte Monbaouron ? Le projet a pris du retard mais les travaux reprendront en septembre.

Le nombre de places de stationnement ne cesse de diminuer et que les voitures ventouses sont nombreuses, le stationnement payant s'est avéré efficace dans le quartier Saint-Louis, il demande si on ne pourrait pas l'étendre au quartier des Chantiers ou à certaines rues ? LA question ne semblant pas faire l'unanimité et n'ayant pas été posé à la municipalité ni, même, discuté en conseil de quartier de façon explicite, il est prévu d'en le reprendre au prochain conseil.

Commission patrimoine (F.G. Chatelus)

Pour le 19 septembre il est proposé pour la mise en valeur du patrimoine à chaque conseil de quartier de recenser leur richesse en lieux, statues, etc...

J. Merle enverra le site du comité de sauvegarde renforcé et se réjouit d'y participer.

La commission qui se constitue comprendra en plus Béatrice Duflocq, Anne-Marie Bouche-Florin, Claude Sentilhes et Yves Albrieux, et reprendra avec Mme Saillant le travail déjà effectué avec l'UIA, mais qui n'avait pu aboutir à une publication

Visite des étangs Gobert

Samedi 13 juin 2009 à 9h30 ; RV place R. Poincaré

Prochain conseil de quartier

Mercredi 23 Septembre à 20h30

Maison de quartier – 6, rue Edme Frémy

Fin de réunion 22h31 !!